



En cette fin de période de vacances et de congés, je voudrais simplement souhaiter une bonne reprise dans leurs activités aux habitants de tout âge de nos communes. Bonne rentrée à tous !

Jean-Paul Michel

DANS CE NUMÉRO



Sécheresse : les pompiers face au risque incendie



Un local vélo à la gare de Bussy Saint-Georges

C'est la rentrée au centre aquatique

«Nous sommes prêts !», se réjouit le nouveau directeur du centre aquatique de Marne et Gondoire à Lagny, Ramzi Gdaiem, dont l'équipe de maîtres-nageurs est presque au complet. «Les deux derniers recrutements sont quasiment finalisés.» Une gageure par ces temps de pénurie : «les formations ont été suspendues pendant deux ans en raison du covid, ce qui a accru le manque de maîtres-nageurs, déjà patent auparavant.» Si besoin, Ramzi et sa collègue responsable des activités pourront prêter main forte autour des bassins : «nous sommes tous deux maîtres-nageurs.»

Côté activités, les inscriptions débutent lundi. «Pour s'inscrire à l'école de natation, il faut se présenter sur place car nous faisons passer un petit test à l'enfant pour le mettre dans le groupe correspondant à son niveau.» Alors, n'oubliez pas le maillot, les lunettes et le bonnet de bain de votre enfant ! Fermée cet été en raison du changement de compresseur, la fosse plongée rouvrira mi-septembre.



www.ucpa.com/centres-sportifs/marne-et-gondoire



Un local vélos à la gare de Bussy

Marne et Gondoire et Île-de-France mobilités ouvrent sur le parvis de la gare routière de Bussy-Saint-Georges un local de stationnement vélo sécurisé de 80 places et 10 places de recharge pour vélos à assistance électrique. Ce Parking vélo placé sous vidéo-protection est accessible du lundi au dimanche et jours fériés de 5 h à 1 h 35 aux détenteurs d'un passe Navigo moyennant une inscription en ligne. L'abonnement est à douze euros pour un an et un euro pour un mois.

La station RER de Montévrain compte également un parking de ce type.

Renseignements et inscriptions

Tél. : 01 60 07 94 70

www.marneetgondoire-parking-velos-iledefrance-mobilites.fr



Le risque d'incendie de forêt en Seine-et-Marne

Même si notre département est épargné par les incendies majeurs, les pompiers sont sur le qui-vive en été, que ce soit pour les feux de forêt mais aussi, dans notre secteur, les feux de végétation.



Incendie en forêt de Fontainebleau, août 2020

Alors que plus de 60 000 hectares de forêt sont partis en fumée cet été en France, seulement 2,6 hectares l'ont été en Seine-et-Marne, un chiffre qui a même baissé depuis l'année dernière. 15 départs de feu, dont 13 dans le massif de Fontainebleau, y ont été recensés fin juillet par l'ONF (Office national des forêts) contre 30 départs et 10 hectares brûlés en moyenne les années précédentes. «Il y a probablement une part de chance là-dedans, prévient le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), il faut donc rester vigilant.» Notamment dans le massif d'exception de Fontainebleau dont les forêts couvrent 25 000 hectares et où, comme dans les Landes, le sous-sol est particulièrement inflammable. Alors, chaque année d'avril à novembre, l'ONF et la gendarmerie y traquent les feux de bivouac à l'aide de caméras thermiques. «Même bien éteint, un feu de camp peut s'être transmis à la tourbe dans le sol qui, en se consumant, propage l'incendie sous terre et le fait ressortir en un autre point. C'est certes moins impressionnant que de hautes flammes mais très long à

noyer», met en garde le SDIS qui avait mis trois jours à éteindre un incendie de ce type sur 5 hectares de forêt en août 2020.

Pour pouvoir se déployer dès le départ des feux, les pompiers s'appuient sur Météo France. «Lorsque l'indice *Forêt météo* indique un risque sévère ou très sévère, des équipes se positionnent directement en des points stratégiques du terrain», explique le SDIS. Ces Dispositifs d'intervention préventifs, éprouvés dans le sud de la France, ont été mis en œuvre deux fois cet été en Seine-et-Marne, mi-juillet et début août. Plusieurs départs de feux ont ainsi été stoppés.

Mais le SDIS travaille avant tout avec l'ONF qui entretient les massifs et les routes forestières pour limiter les risques de propagation et faciliter l'accès des 40 CCF (camion citerne feux de forêt) dont disposent les pompiers de Seine-et-Marne. Des formations communes entre soldats du feu et agents forestiers sont régulièrement organisées pour se coordonner.

Un partenariat que le SDIS reproduit désormais avec les agriculteurs. L'année dernière en mai, une convention a été

ZOOM SUR

signée sous l'égide de la préfecture avec les représentants des exploitants et l'association des maires et présidents d'intercommunalités de Seine-et-Marne afin de renforcer la coopération : comme les incendies en Gironde l'ont mis en évidence, les agriculteurs peuvent prêter main forte aux pompiers avec leurs tracteurs capables de retourner les sols et débroussailler. De leur côté, les pompiers déploient des équipes au plus près des surfaces en cours de récolte ou de déchaumage lors des grandes chaleurs. «Le risque vient surtout d'une surchauffe de l'engin et cela peut se transmettre à la végétation entourant la parcelle cultivée», précise le SDIS.

Plus de 190 feux de végétation, toutes causes confondues, sur des talus de bord de route et voies ferrées entre autres, ont été traités en juillet 2022 contre 34 en juillet 2021.

1150 pompiers volontaires et professionnels de Seine-et-Marne sont qualifiés pour les feux de forêt, soit à peu près un tiers de l'effectif. 42 d'entre eux ont rejoint la colonne de renfort d'Île-de-France en Gironde cet été (témoignages dans notre prochain numéro). La contribution 2022 des communes de Marne et Gondoire au SDIS est de 1,5 millions d'euros.



Dispositif d'intervention préventif



Les mécaniciens contrôlent en permanence le matériel



Des arbres qui perdent leurs feuilles en août, est-ce inquiétant ?

Face à la chaleur, l'arbre se défend. Explications de gestionnaires de forêt.

Vous l'aurez peut-être remarqué, un des effets de la sécheresse est l'apparition précoce de feuilles mortes de-ci de-là, dans les bois, les trottoirs et les jardins. Gestionnaire de la promenade de la Dhuis à l'AEV (Agence des espaces verts de la région Île-de-France), Jean-Pierre Madiot rappelle que «les arbres se protègent du manque d'eau en faisant tomber une partie de leur feuillage afin de limiter l'évapotranspiration». C'est donc bien la canicule qui dessèche les feuilles mais parce que l'arbre lui-même a décidé de les sacrifier. Un phénomène qui commence sur les branches basses «car en matière de photosynthèse le feuillage bas apporte moins que les feuillages plus exposés», poursuit Jean-Pierre Madiot. Cette perte de feuilles est plus marquée pour le tilleul, le merisier et d'autres arbres fruitiers tels que «le marronnier, le châtaignier, le noisetier et le charme, autant d'espèces gourmandes en eau», précise l'agent de l'AEV. C'est «une façon de réduire la surface de feuilles pour limiter les pertes en eau», peut-on lire dans un article mis en ligne par l'ONF, *Les forêts françaises face à la sécheresse*.

La première réaction de l'arbre qui n'arrive



Un air d'automne à Saint-Thibault vendredi dernier... par 28°C.

plus à puiser suffisamment d'eau dans le sol pour soutenir le rythme de sa photosynthèse est de fermer les stomates de ses feuilles pour limiter l'évaporation. Et donc ensuite de réduire la surface foliaire. Quitte à limiter sa croissance. Inconvénient : «il emmagasine moins de carbone et fera donc moins de bois», résume Jean-Pierre Madiot. «À moyen terme, explique l'ONF, un arbre peut développer un peu plus son système racinaire et un peu moins son système aérien» de façon à aller puiser l'eau plus profondément.

Un léger manque d'eau n'affecte donc pas les arbres qui ont des mécanismes de défense et s'adaptent. «Mais si les réserves d'eau du sol ne sont remplies qu'à 40%, on peut alors parler de stress hydrique », détaille l'ONF. Et un arbre affaibli qui puise dans ses réserves de carbone sera moins vigoureux face aux maladies. Or, que ce soit la chalarose pour le frêne, qui compose une grande partie de la forêt des Vallières, la maladie de l'encre pour le châtaignier ou encore la suie de l'érable, les champignons dévastateurs ne manquent pas dans les peuplements de notre secteur. Alors, un peu de fraîcheur s'il vous plaît !

Pourquoi une spatule blanche à Lesches ?

En juillet, une spatule blanche a fait étape au marais du Refuge.

Par Théo Hurtrel, Aven du Grand-Voyeux

Une Spatule blanche a séjourné du 20 au 31 juillet au marais du Refuge à Lesches. Il s'agissait d'un individu de première année en halte migratoire.

Cet échassier est facilement reconnaissable à son long cou et ses longues pattes, son plumage totalement blanc à l'âge adulte et son grand bec au bout aplati assimilé à une spatule qui lui permet d'attraper petits poissons, invertébrés et coquillages présents dans la vase.

En France, la spatule blanche a failli disparaître dans les années 1990, en raison du braconnage notamment, jusqu'à sa mise en protection intégrale. On ne la trouvait plus que sur le pourtour méditerranéen et en baie de Somme. Aujourd'hui ses populations sont en pleine extension. Sa répartition s'étend jusqu'aux Pays-bas.

Les spatules blanches descendent dès la mi-juillet vers leurs quartiers d'hivernage



24 cigognes ont elles aussi fait étape à Lesches le 30 août matin (au hameau de Montigny).



© Nicolas Marnet

La spatule semble avoir apprécié le airbnb de Lesches

le long des côtes françaises (atlantique et méditerranéenne) ou jusqu'au parc national du Banc d'Arguin en Mauritanie. Lors de la migration, il arrive que des individus tentent la traversée par les terres pour aller plus vite, ce qui les oblige ensuite à s'arrêter dans des zones humides tranquilles et riches en nourriture pour refaire des réserves avant de continuer leur voyage.

Le marais du Refuge bientôt mis en lumière

Protégé en tant qu'Espace naturel sensible depuis l'année dernière, le Marais du Refuge va être revalorisé. La maire de Lesches, Christine Gibert fait le point : «en juin, des représentants des mairies de Lesches et Jablines ainsi que du Département se sont réunis pour faire le bilan des prospections foncières et poser les bases du périmètre d'aménagement du marais du Refuge. Il s'agit d'assurer la continuité des cheminements tout en garantissant les intérêts écologiques que sont les zones de nidification ou encore les lieux de repos pour les oiseaux migrants. Même s'il reste de nombreuses étapes à franchir, le département s'est donné comme objectif l'année 2025 pour finaliser l'aménagement du site.» Marne et Gondoire est partenaire de l'opération.



La rénovation de la zone d'activités Marne et Gondoire à Lagny et Saint-Thibault se poursuit avec la prolongation du réseau de liaisons douces dans trois nouvelles rues.



Entamés en mars, les importants travaux de remplacement de canalisations d'assainissement de la rue des Chauffernes à Lagny vont se poursuivre par étapes jusqu'en octobre. Une opération de 1,5 millions d'euros menée par Marne et Gondoire.

OÙ EST-CE ?

Dans quelle commune a été prise cette photo ?
Envoyez votre réponse à hebdo@marneetgondoire.fr



*Réponse du dernier numéro :
à Conches-sur-Gondoire, dans le
parc des Cèdres dont les bassins
ont été restaurés par Marne et
Gondoire en 2018.*

